

Angers

DIALOGUE & SOLIDARITÉ,
pour accompagner
les veuves et les veufs



ASSOCIATION LOI 1901 FONDÉE PAR L'OCIRP



L'accueil

Dialogue & Solidarité propose des services gratuits, ouverts à tous.

Afin d'être mis en relation avec l'un des professionnels de ses espaces ou pour prendre rendez-vous, il suffit d'appeler le numéro vert de l'association :

 **N°Vert 0 800 49 46 27**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

L'éc

UNE ÉCOUTE APPROPRIÉE APRÈS UN VEUVAGE

Passés les premiers mois occupés par les nombreuses démarches à accomplir, l'entourage n'apporte plus forcément le soutien dont on a besoin.

L'association Dialogue & Solidarité propose aux personnes en situation de veuvage de parler, de faire leur travail de deuil, en les accompagnant dans des groupes de parole constitués de personnes dans la même situation.

Dans un esprit de convivialité et de réconfort, l'association anime ces groupes en respectant le vécu individuel du deuil et les règles de confidentialité.

LES ENTRETIENS INDIVIDUELS

Limités à quatre ou cinq, ils peuvent être proposés dans l'attente ou en parallèle des réunions de groupe de parole si une personne souhaite s'exprimer en privé.

... l'accompagne



oute et...

LES ENTRETIENS TÉLÉPHONIQUES

Sont proposés aux personnes ne pouvant pas se déplacer.

L'ENTRETIEN PRÉALABLE AU GROUPE DE PAROLE

Effectué avant d'intégrer un groupe de parole, il permet à l'endeuillé de faire le choix d'y participer.

LES GROUPES DE PAROLE

- se réunissent en toute confidentialité ;
- permettent l'échange avec des personnes vivant une situation analogue ;
- sont composés de 8 à 10 personnes accueillies pour des réunions de deux heures par mois ;
- sont animés par des professionnels et bénévoles formés et expérimentés.

ment

Pour en savoir plus :
dialogueetsolidarite.asso.fr

PLAN D'ACCÈS • Espace d'Angers



Accès bus
Arrêt Talet (Avenue Marie Talet)
Ligne 10

Accès tram
Arrêt Saint Serge - Université
Ligne A

Adresse
Dans les locaux
du Groupe AGRICA
28 avenue du Maine
Batiment B, 1^{er} étage
49100 Angers cedex

En partenariat avec le
CIDFF du Maine et Loire



DIALOGUE & SOLIDARITÉ
UNE ASSOCIATION LOI 1901 FONDÉE PAR L'OCIRP

À gestion paritaire, l'OCIRP (Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance) réunit une trentaine d'organismes de prévoyance afin d'offrir des garanties dans le cadre de contrats collectifs qui offrent aux salariés une protection face aux risques de la vie : le veuvage précoce, l'orphelinage, le handicap et la perte d'autonomie. Ces garanties se traduisent par le versement de rentes accompagnées d'une action sociale indispensable. Pour en savoir plus : www.ocirp.fr